



En prélude à [récente conférence](#) , le FMI a identifié un [rôle de premier plan pour l'investissement privé](#) en termes de production d'énergie (avec un secteur public chargé du réseau de transmission) et de télécommunications. Une participation privée devra requérir un cadre propice aux profits et un environnement favorable par le biais d'un système fiscal sain, d'une bonne gouvernance et d'un cadre juridique solide.